Gratuité restaurée pour les transports scolaires dans le Haut-Rhin ?

Y a sûrement un truc !

Nos élu-e-s au Conseil Général du Haut-Rhin seraient-ils devenus raisonnables ?

En tout cas, lors du débat d'orientation budgétaire de la mi-novembre 2012, ils viennent de renoncer à appliquer une décision qu'ils ont prise en juin dernier : ils voulaient porter atteinte à la gratuité des transports scolaires en demandant 100 euros à chaque famille à la rentrée 2013 pour donner priorité au remboursement de la dette publique. Ce hold-up aux dépens des familles, qui se serait élevé à 2,5 millions d'euros, n'aura pas lieu. Du moins pas à la rentrée 2013.

Le Conseil Populaire 68, qui dénonce depuis plusieurs mois le choix des élu-e-s de satisfaire d'abord les banquiers et les spéculateurs au détriment de l'intérêt général, se féliciterait de cette volte-face des responsables politiques du département si tout était clair... S'agit-il d'un simple report ? Les élu-e-s reviendront-ils à la charge d'ici quelques mois ? Ou à la rentrée 2014 ? Ou quand ils siègeront dans le conseil unique d'Alsace ? Comment vont-ils compenser dans l'immédiat les 2,5 millions qu'ils ne demanderont pas aux familles, alors qu'ils viennent d'affirmer qu'il n'y aura pas de hausse fiscale en 2013 ? Ne vont-ils pas sacrifier d'autres besoins sociaux, écologiques, ou économiques ? Y a sûrement un truc !

Ne vont-ils pas nous endetter davantage ?... Si ils ont prévu un emprunt supplémentaire, à un taux salé, ce serait encore une fois une excellente affaire pour les banques créancières... Le vice-président Flury chargé du budget, a reconnu que la dette publique du Haut-Rhin *«ne sera stabilisée qu'en 2015»*. En clair, le département continue d'emprunter davantage qu'il ne rembourse. En 2013 et 2014, la dette publique haut-rhinoise va encore augmenter. Idem, donc, pour les profits des banques. Et tant pis pour l'intérêt général !

F. Flury qui s'efforce depuis toujours de cacher la gravité de la situation, doit quand même culpabiliser un peu. Il a en effet déclaré, lors de la dernière réunion du CG du Haut-Rhin : *«Je suis prêt à toute révolution, à condition qu'on prenne en compte la réalité des chiffres»*. Chiche, M. Flury !... Vous commencez à vous rapprocher du Conseil Populaire 68 qui préconise un moratoire sur le remboursement des intérêts et du capital des dettes publiques en commençant, par les emprunts les plus toxiques. Les sommes immédiatement économisées - facile à chiffrer, M. Flury, et si vous n'y arrivez pas on pourra vous aider ! - pourront être utilisées pour décider, une fois pour toutes, que les transports scolaires resteront gratuits. Et cet argent disponible permettra en plus d'aller vers la gratuité des autres transports publics. Comme cette démarche devra être coordonnée avec d'autres collectivités locales, vous pourrez comptez sur nous, M. Flury, pour interpeller une nouvelle fois la municipalité de Mulhouse pour qu'elle cesse de rembourser et de payer les intérêts des nombreux emprunts toxiques que la Cour Régionale des Comptes a repéré. Nous interpellerons en particulier M. Freyburger qui fait partie des deux collectivités, en espérant qu'il est, comme vous, *«prêt à toute révolution»...*

Conseil Populaire 68 pour l'abolition des dettes publiques

Pour tout contact : 09 71 20 44 50 ou abolition-des-dettes-68@gmx.fr

Pour en savoir plus :
Transports scolaires : cherchons élus non extrémistes (fin août 2012)
Nouvelle atteinte à la gratuité des transport scolaire dans le Haut-Rhin (juin 2012)
Interpellation des élus du CG 68 (Octobre 2011)
Le CG 68 supprime la gratuité des transports pour les lycéens de moins de 16 ans (déc 2011)

« l'Alsace » 17/11/2012

Conseil général 68
Pas de hausse fiscale en 2013

Malgré des marges de manœuvre encore réduites, le Haut-Rhin n'augmentera pas les impôts en 2013 et la contribution des familles au transport scolaire est reportée.

Le Haut-Rhin renonce à mettre en place une contribution des familles au transport scolaire à la rentrée 2013. Archives H.K.

Énième débat d'orientations budgétaires, énième quadrature du cercle, hier au conseil général du Haut-Rhin. Charles Buttner l'a rappelé d'emblée : en 2013, le Département devra encore *« absorber »* 65 M€ de dépenses sociales obligatoires non compensées par l'État, tandis qu'en parallèle, les dotations régressent. Le conseil général perdra ainsi 500 000 € de dotations de l'État, sans compter les 2 M€ de CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) que le Département devra reverser dans le cadre de la péréquation.

Malgré tout, les orientations qui se dessinent prévoient de ne pas augmenter la fiscalité (la taxe sur le foncier bâti) ou encore de maintenir les investissements à hauteur de 150 M€. La contribution des familles au transport scolaire, que le Département voulait fixer autour de 100 € par enfant, ne sera finalement pas mise en place à la rentrée 2013, a annoncé le premier vice-président Rémi With.

Sur un budget évalué à 765 M€, les dépenses sociales atteindront 335 M€ en 2013, contre 331 cette année. Le conseil général parvient tout de même à maîtriser ses dépenses de fonctionnement (574 M€ +0,67 %). En ce qui concerne la dette, il est prévu d'inscrire 65 M€ d'emprunts *« pour un besoin de financement de 35M€»*, précise Francis Flury. *« L'objectif est d'arriver à une dette stabilisée en 2015, pour qu'on n'emprunte pas plus qu'on ne rembourse »*, commente le rapporteur du budget.

« Révolution » contre « réalité des chiffres »

Reste que pour Pierre Freyburger, *« le département est à la croisée des chemins, entre des contraintes financières très fortes et des contraintes humaines qui se dégradent »*. Le chef de file des socialistes dresse un constat d'échec sans appel contre une majorité qui n'a *« pas réussi à construire des outils efficaces pour participer à la redynamisation de l'économie locale »*. Un mauvais procès pour Rémy With, qui doute que le département soit en capacité d'inverser la tendance : *« Depuis l'acte II de la décentralisation, nous ne sommes plus une collectivité chef de file, mais une collectivité d'accompagnement. La plupart des leviers d'action nous échappent. »*

La socialiste Jo Spiegel appelle de ses vœux *« une révolution copernicienne »* avec la création du conseil unique : *« J'espère que ce sera l'occasion de remettre à plat le budget, de définir des priorités, de renouveler la pensée, les pratiques et les objectifs »*. Mais pour Francis Flury, la révolution paraît mal engagée : une fois payées les dépenses sociales, les frais de personnel, les routes, les collèges, le transport scolaire et l'environnement, ne restent que 50 M€ au budget de fonctionnement : *« On peut faire la révolution avec ces 50 M€, mais alors on arrête tout ce que l'on fait. Je suis prêt à toute révolution, à condition qu'on prenne en compte la réalité des chiffres. »*

Clément Tonnot

Conseil Général
Haut-Rhin

Direction des Finances

Monsieur Georges AUDRAS
CONSEIL POPULAIRE 68
POUR L'ABOLITION DES DETTES PUBLIQUES
5 rue Bellevue
68130 ASPACH

Dossier n° 57998
suivi par M. Vincent BETTER
Tél. 03 89 30 61 71

Colmar, le 21 DEC. 2012

Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre message électronique relatif à vos interrogations concernant l'équilibre du budget 2013 et en particulier la question du recours à l'emprunt.

En premier lieu, je souhaiterais vous répondre sur la question des transports scolaires. La décision prise le 6 décembre dernier par notre assemblée de ne pas demander de contributions aux familles des collégiens résulte d'une part, de la concertation engagée avec les diverses parties prenantes, et s'explique, d'autre part, par notre volonté de ne pas faire supporter aux ménages une charge supplémentaire dans une conjoncture économique particulièrement difficile.

Le Département se prive ainsi, en matière de transport, d'une recette estimée, non à 2,5 M€ comme indiqué par vos soins, mais à 1,5 M€ en année pleine. Je tiens à préciser que cette seule recette n'aurait pas suffi à couvrir les dépenses auxquelles nous devons actuellement faire face de manière inéluctable, à savoir l'augmentation des prix des carburants, le passage d'une TVA de 5,5 % à 7 % dans ce domaine ainsi que le surcoût constaté lors du dernier renouvellement des marchés.

Vous vous interrogez donc quant à la capacité du Département de compenser cette absence de recette sans hausse de la fiscalité en 2013. Je vous invite à vous référer à la maquette budgétaire et à observer les efforts significatifs de notre collectivité sur ses dépenses de fonctionnement courantes, soit -1,7 M€. C'est le résultat d'un énorme travail avec les services, guidé par le développement de notre démarche Qualité et d'une culture managériale consistant à optimiser le moindre euro dépensé.

En second lieu, je tiens à souligner que le recours à l'emprunt, tant décrié dans votre article, contribue directement au financement de nombreux projets structurants, tels que la mise en œuvre du TGV Rhin Rhône à hauteur de 58 millions d'euros, le développement et l'entretien du réseau routier départemental pour 46 millions ou encore la construction et la réhabilitation des collèges qui s'élèvent à 24 millions d'euros.

Surtout, outre l'importance stratégique de ces investissements en terme d'attractivité du territoire, ils participent de manière directe au soutien de l'économie et de l'emploi dans notre département.

Vous devez y être sensible.

Hôtel du Département
100 avenue d'Alsace
BP 20351
68006 Colmar Cedex

Tél. 03 89 30 61 70
Fax 03 89 21 64 45
finances@cg68.fr
www.cg68.fr

Sans le recours à l'emprunt et notre volonté de maintenir un haut niveau d'investissement, je n'ose imaginer les conséquences sociales sur notre territoire.

Naturellement, le recours à cette source de financement doit se faire de manière mesurée et en bon père de famille. Je souhaite d'ailleurs souligner que les intérêts d'emprunt du Département ne représentent que 1,7 % du budget 2013 et que l'évolution du stock de dette affiche une tendance baissière (-15 M€ en 2013).

En espérant que ces réponses vous permettront de mieux comprendre tout l'intérêt pour notre collectivité de recourir au financement bancaire,

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER